

**Abolition des CLD
La MRC des Laurentides réagit**

Saint-Faustin-Lac-Carré, le 5 novembre 2014 – Selon les rumeurs qui circulent, le gouvernement du Québec s’apprête à abolir les 120 Centres locaux de développement (CLD) du Québec coupant ainsi 40 millions \$ dans le développement économique du Québec. Qui plus est, le gouvernement interdirait aux MRC le droit de confier le développement économique aux CLD.

« Je suis déçu de la décision du gouvernement du Québec d’imposer aux MRC le fardeau quasi total de leur développement économique. Il enlève ainsi un outil essentiel et précieux au développement économique et à la richesse de nos territoires. La MRC des Laurentides pouvait compter sur un des CLD les plus dynamiques et performants au Québec », souligne Denis Chalifoux, préfet de la MRC des Laurentides.

« Bien que certaines municipalités ont la possibilité de se payer des ressources pour assurer leur développement économique, il n’en va pas de même pour les municipalités rurales. Et nos entrepreneurs dans tout cela? Présentement, plusieurs entreprises de notre territoire se disent inquiètes et déstabilisées par cette annonce», soutient Denis Chalifoux. C’est pourquoi la MRC des Laurentides a déjà commencé à regarder divers scénarios visant l’intégration des ressources qui l’ont si bien servie au cours des dernières années. « Maintenant on doit voir comment, financièrement, on peut conserver cet outil indispensable au développement économique de notre territoire », ajoute M. Chalifoux.

Ces hypothèses de travail seront soumises au conseil des maires du mois de novembre prochain et une décision sera prise dans le meilleur intérêt pour le développement économique de la région. « Je veux être rassurant auprès de nos petites et moyennes entreprises; j’ai eu l’occasion de discuter avec différents maires et mairesses et jusqu’à maintenant tous reconnaissent les compétences, l’excellent travail et les nombreux efforts menés par l’équipe de professionnels du CLD Laurentides contribuant au rayonnement de notre MRC. La richesse économique de notre territoire repose en grande partie sur le dynamisme entrepreneurial. Nous nous devons d’être innovants et de servir de modèle d’affaires à nos semblables », concluait Denis Chalifoux, préfet de la MRC des Laurentides.

-30-

Source et information

Josiane Alarie
Adjointe à la direction générale
MRC des Laurentides
Tél. : (819) 425-5555 ou (819) 326-0666 poste 1048
Courriel : jalarie@mrclaurentides.qc.ca

«Ça cause préjudice aux projets» - Paul Calce

Il dénonce les compressions de Québec

Le bal des compressions du gouvernement provincial pourrait bien mettre en péril le développement économique de la région.

MAXIME COURSOUL
maxime.coursoul@tc.to

Le Centre local de développement (CLD) des Laurentides a vu son budget être amputé de 10% par le gouvernement provincial en juillet. Or, cette compression est rétroactive au 1er jan-

vier 2014: ce qui signifie que plusieurs projets auxquels des fonds avaient été promis ont dû recevoir une enveloppe budgétaire moins élevée.

Le directeur général du CLD des Laurentides, Paul Calce, dénonce cette situation, étant donné que notre région se débat depuis des années pour diversifier son économie. «Ça cause préjudice aux projets, tant privés que d'économie sociale. Il faut comprendre que dans une région comme la nôtre, le seul organisme qui peut accompag-

ner des entreprises dans leur démarrage, c'est le CLD», avance-t-il. La Chambre de commerce est certes là pour le développement local, mais sa vision n'est pas régionale, contrairement au CLD. Celui-ci a pour mission de soutenir les entreprises naissantes et d'accompagner celles qui existent dans le développement de projets porteurs.

Vers une centralisation?

M. Calce s'attend à ce que les 40 000\$ retirés de son budget par Québec ne s'y retrouvent pas à nouveau l'an prochain. Si d'autres compressions sont à venir, comme l'indiquait le député libéral d'Abitibi-Est Guy Bourgeois qui a avancé récemment que le remodelage des CLD se ferait sûrement au cours de la prochaine année, il craint pour l'avenir économique de toutes les régions du Québec. «Les fonctionnaires font souvent du mur-à-mur. J'ai bien l'impression que la particularité régionale ne sera plus respectée», déplore-t-il.

Y a-t-il un risque alors de centralisation, comme pour les CSSS? M. Calce ne croit pas qu'on soit rendu là, mais il avoue craindre les mégastructures. «Ça n'a pas de bon sens qu'une personne de Saint-Jérôme ou Laval décide pour nous. Ils ont une vision urbaine, ils ne comprennent pas notre réalité et ne peuvent pas savoir quels projets auront vraiment un impact économique pour la MRC des Laurentides», avance-t-il.

Le député de Labelle, Sylvain Pagé, joint sa voix à celle de Paul Calce pour demander à la province de préserver les CLD, qu'il qualifie dans un communiqué d'«outils essentiels à l'économie des régions du Québec». Il rappelle que le gouvernement a déjà coupé 70 millions dans les activités des CLD. «Les libéraux laissent maintenant planer la menace d'une réorganisation de l'administration et de la mission des CLD. Ce «remodelage» se fait sans aucune consultation des principaux intéressés», a-t-il dénoncé.

CLD

Centre local de développement
Laurentides

L'action au cœur de notre mission

VOUS AVEZ UN PROJET D'AFFAIRES?

Les personnes qui désirent démarrer leur entreprise sont invitées à participer à une session d'information gratuite sur le démarrage d'entreprises. Vous y trouverez de l'information pertinente sur la rédaction de plans d'affaires ainsi que des informations sur les différents programmes et services offerts par le Centre local de développement (CLD) de la MRC des Laurentides.

QUAND : Les mardis 18 novembre, 16 décembre 2014 et 20 janvier 2015 à 13 h 30

OU : à la salle Ronald Provost du CLD au 1255, chemin des Lacs, Saint-Faustin-Lac-Carré

Pour inscription, consultez notre site web, ou téléphonez au 819 681-3373

Visitez notre page facebook.com/CLDLaurentides

www.cldlaurentides.org



Le directeur général du CLD des Laurentides Paul Calce. PHOTO TC MÉDIA - ARCHIVES

Pièces d'autos

M. Labrosse

Recevez
une carte
prépayée
TBC Wholesale
Visa de
40\$

Plusieurs choix de pneus neufs et usagés en inventaire

Pour l'achat d'un ensemble de 4 pneus de marque Saxon Snow Blazer ou Arctic claw pour berline ou VUS/utilitaire sport. Du 1^{er} Octobre au 15 Novembre 2014.

En stock:	185-55-15 CONTINENTAL	96,58 CH. + TX
	195-60-15 SAXON SNOW BLAZER	97,57 CH. + TX
	195-65-15 MINERVA	86,28 CH. + TX
	195-65-15 SAXON SNOW BLAZER	87,96 CH. + TX
	235-75-15 SAXON SNOW BLAZER	103,67 CH. + TX
	235-70-16 SAXON SNOW BLAZER	116,76 CH. + TX
	245-75-16 SAXON SNOW BLAZER	122,56 CH. + TX
	265-75-16 SAXON SNOW BLAZER	130,00 CH. + TX
	265-70-17 SAXON SNOW BLAZER	155,00 CH. + TX
	275-60-20 SAXON SNOW BLAZER	199,00 CH. + TX

SI NOUS N'AVONS PAS VOTRE GRANDEUR DE PNEUS EN STOCK, IL NOUS FERA PLAISIR DE DE PASSER UNE COMMANDE, CELLE-CI SERA REÇUE EN 24-48 HRS OUVRABLE.

ELDRADO TIRE

COOPER TIRE

KUMHO TIRE

WINTER TIRE

819-425-8400

1-800-282-2832

2367, route 323 nord
St-Rémi d'Amherst (QC) J0T 2L0

BOUTIQUE DE CIGARETTES ÉLECTRONIQUES

VD

VAPE DEPOT

MONT-TREMBLANT

L'ALTERNATIVE

AU TABAC

#1

Kits de départ - Accessoires
E-Liquide - E-Cig «Mods» - Lounge

Les MEILLEURS prix au Canada

EXIGEZ L'ORIGINAL!

Directement en face du Uniprix et dans le même complexe que le restaurant Le Vieux Four.

981, rue de Saint-Jovite • Mont-Tremblant

819 717-3317 • www.vapedepot.ca

OUVERT 7 JOURS

Lundi au mercredi 9h à 19h
Jeudi et vendredi 9h à 19h
Samedi 9h à 17h
Dimanche 10h à 17h